

COMMUNIQUE DE PRESSE

Moustique tigre : démarrage de la période de surveillance

Le moustique tigre est implanté et actif depuis plusieurs années dans l'ensemble des départements de la région Occitanie. Chaque année, un dispositif de surveillance renforcée est mis en œuvre par les autorités sanitaires et leurs partenaires du 1er mai au 30 novembre. Pendant cette période d'activité des moustiques tigres en métropole, l'objectif est à la fois de limiter leur prolifération et de prévenir le risque de transmission des virus dont ils peuvent être le vecteur (chikungunya, dengue ou zika).

Lutter contre le moustique tigre, c'est d'abord l'empêcher de se développer chez soi

Le dispositif de surveillance renforcée repose sur :

- Une **surveillance renforcée** des populations de moustiques (surveillance entomologique).
- Une **sensibilisation des personnes résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs**.
La lutte contre ces moustiques et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission de virus. C'est un réflexe à acquérir chez soi pour se protéger de manière collective.

Le dispositif de surveillance renforcée implique aussi :

- Une **surveillance médicale renforcée des cas humains des maladies que ce moustique peut véhiculer** : chikungunya, dengue et Zika (surveillance épidémiologique). Cette surveillance mobilise les professionnels de santé de toute la région pour qu'ils effectuent le signalement immédiat à l'Agence régionale de santé de tout cas de patient présentant des symptômes de dengue, chikungunya ou Zika.

- **Voyageurs en zone tropicale : soyez vigilants sur place et contactez votre médecin si vous êtes malade, en particulier à votre retour jusqu'à une semaine après votre voyage** (fièvre brutale, de douleurs articulaires, courbatures, et/ou d'éruptions cutanées...) En Occitanie en 2020 la majorité des cas signalés (dengue) était le plus souvent des voyageurs de retour des départements et régions d'outre-mer qui faisaient face à une épidémie de dengue. **En cas de symptômes consultez rapidement votre médecin** en lui signalant votre voyage et lieu de séjour.

Une transmission du virus comparable aux années précédentes malgré les mesures sanitaires

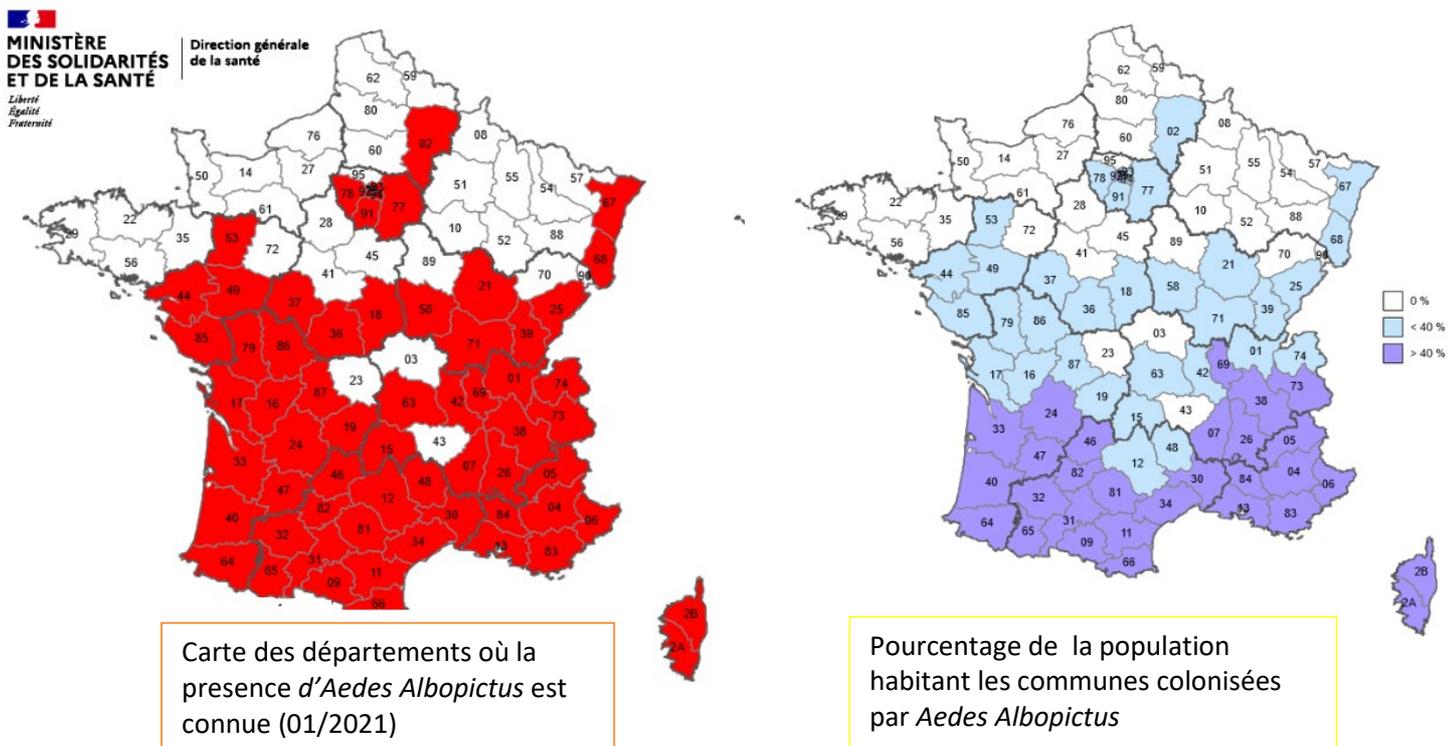
En Occitanie en 2020,

- 128 cas d'arboviroses importées (voyageurs) ont été signalées.
- 3 cas autochtones de dengue signalés dans le Gard et l'Hérault (Personnes ayant contracté la maladie sans avoir voyagé en zone contaminée).
- Ces signalements ont donné lieu à 172 enquêtes/prospections autour des lieux fréquentés par les cas
- 125 traitements autour des lieux fréquentés par les personnes infectées où la présence de Moustique tigre était confirmée.

Malgré les restrictions liées au confinement, cette année est comparable à l'année précédente en terme de contamination. Les départements qui totalisent le plus d'interventions sont : Le Gard, la Haute Garonne et l'Hérault > 123 enquêtes et 105 traitements ;

En Occitanie 1480 communes sur les 4454 communes de la région (33%) sont colonisées ce qui représente 83% de la population régionale soit près de 5 millions d'habitants.

Pour savoir si votre commune est colonisée rendez-vous sur le site de signalement [cliquer ici](#) !



Pour en savoir plus :

[Sur le moustique tigre et les maladie qu'il peut transmettre](#)

[Sur la présence du Moustique tigre en France métropolitaine](#)

/....

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

Les actions de sensibilisation renforcées se poursuivent

L'ARS et ses partenaires vont continuer à renforcer l'information du public, des professionnels de santé et des établissements de santé afin de sensibiliser davantage à la nécessité d'être vigilant et d'agir au quotidien face aux moustiques tigres

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du moustique tigre ?

J'adapte mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi

VIDER

1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

À RETENIR !

5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.

Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.

Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses

RANGER

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

JETER

à la poubelle ou en déchetterie

- Récipients inutilisés
- Encombrants

ENTRETENIR

- Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- Pompes de relevages
- Regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore)

COUVRIR

de façon hermétique ou à l'aide d'un voile moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau intégrée

CURER

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr